



Eurométropole de Strasbourg



Direction de l'Enfance et de l'Education

Vous êtes cordialement invités-ées à participer à la **réunion d'information syndicale** qui se tiendra le

Mardi 27 février 2018
de **11h00 à 13h00**

à la **Maison des Syndicats - Salle B**

1, rue Sédillot à STRASBOURG (derrière l'Immeuble de la Bourse)

Ordre du jour

1. Pouvoir d'achat (CSG, NBI, régime indemnitaire)
2. Temps de travail
3. Sécurité
4. Suites au préavis de grève «ATSEM» du 14 décembre 2016
5. Conditions de travail
6. Divers

Tout-e agent-e peut participer à des réunions d'information syndicale sur son temps de travail (sauf nécessités de service), à raison de 12 heures par année.

*Pour pouvoir participer à la réunion, vous devez remettre le coupon-réponse ci-dessous à votre supérieur hiérarchique **3 jours** avant la réunion.*

Vous pouvez également lui adresser un mail.

Autorisation d'absence pour une réunion d'information syndicale

Nom :

Prénom :

Service :

sollicite une **autorisation d'absence** pour participer à la **réunion d'information syndicale FO – UNSA** qui se tiendra le **27 février 2018** de **11h00 à 13h00**.

Signature :